

## L'actu du jour

### Présidentielle 2017 : ce qu'il faut savoir !

**Au printemps, les Français vont élire leur prochain président de la République. Quand va avoir lieu cette élection ? Qui peut voter ? Et surtout, qui se présente ? 1jour1actu te donne les clés pour suivre et comprendre les semaines à venir.**



Qui sera le ou la prochain(e) président(e) à franchir les portes du palais de l'Élysée, à Paris, en mai prochain ? (© L. Bonaventure / AFP).

En France, on vote pour **élire le président de la République tous les 5 ans, au suffrage universel direct**. Ce système de vote permet aux citoyens de plus de 18 ans de voter directement pour le candidat de leur choix.

La dernière **élection présidentielle** a eu lieu en 2012 : depuis 5 ans, c'est François Hollande qui occupe le poste de président de tous les Français. La constitution française prévoit qu'**un président peut se présenter une nouvelle fois pour un second mandat**. Mais, en décembre dernier, François Hollande a annoncé qu'il ne se représenterait pas.

#### Quand les Français vont-ils voter ?

L'élection présidentielle se déroule en 2 tours. Le premier aura lieu **le dimanche 23 avril** : si un candidat obtient plus de 50 % des voix, il sera élu. Sinon, **un second tour aura lieu le dimanche 7 mai** : il départagera les 2 candidats qui auront eu le plus de voix.

Pour voter, il faut **avoir plus de 18 ans, avoir la nationalité française, être**

**Pourquoi en parle-t-on ?**  
Parce que dans 40 jours, le 23 avril prochain, aura lieu le premier tour de l'élection présidentielle en France.

**inscrit sur les listes électorales** et être en possession de **ses droits civiques** (certains prisonniers, par exemple, n'ont pas le droit de voter).

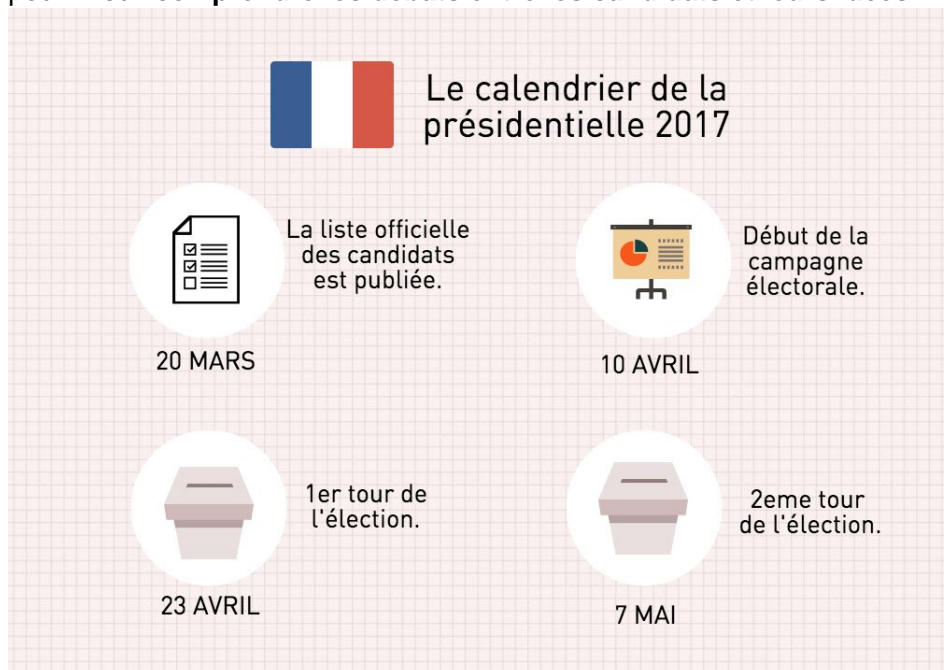
### Qui se présente ?

On connaîtra **la liste définitive des candidats** la semaine prochaine. Bien sûr, depuis plusieurs semaines, tu entends **les noms de Marine Le Pen, François Fillon, Benoît Hamon, Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon, etc.** Ces personnalités politiques se sont portées candidates à l'élection présidentielle. Elles se sont **présentées toutes seules** (c'est le cas d'Emmanuel Macron) ou comme **représentantes de leur parti politique** (Marine Le Pen pour le Front national, François Fillon pour Les Républicains, Benoît Hamon pour le Parti socialiste).

Mais, pour figurer sur la liste officielle, **les candidats doivent obtenir le soutien écrit de 500 élus** : des maires, des députés, etc. Ce système favorise les personnalités politiques les plus connues, mais évite qu'il y ait des candidats pas très sérieux. Certaines personnalités politiques ont déjà affirmé avoir obtenu ces 500 signatures.

### Comment suivre la campagne électorale et l'élection ?

Sur **1jour1actu.com**, découvre prochainement un grand dossier spécial « présidentielle 2017 » ! Tu pourras y voir plus de **30 vidéos**, pour **comprendre le fonctionnement de l'élection** et **les enjeux** de la présidentielle 2017. Et **des articles** reprendront toutes **les notions** utiles pour mieux **comprendre les débats entre les candidats et leurs idées**.



(© piktochart)

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)